



CONSEIL COMMUNAUTAIRE BERRY LOIRE VAUVISE

Du 17 NOVEMBRE 2014 A BEFFES

Présents :

Mmes : FRITSCH Monique, HILT Pierrette, JAMET Christine, MARTEAU Christine, MENARD Francine, POULAIN Danièle, VASICEK Monique,
MM : CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, CLAMOTE Patrice, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DENOUX Jean-Louis, DOUSSET Jean-Paul, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, GARRAULT Alain, GAUDRY Daniel, MASSAY Gérard, MAUPLIN Jean-Claude, NACCACHE Roger, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël, VILLETTE André.

Absent(s) ayant donné procuration : M. MARTINET Bruno à M CLAMOTE Patrice

Absent(s) : Mme MOULINNEUF Christine

La séance est ouverte à 18 h 15

Le compte rendu de la séance précédente est voté

ABSTENTION 0

CONTRE 0

POUR 28

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé

- **PRESENTATION DE LA BOUCLE CYCLABLE PAR M COURTILLAT DU P.L.V.A**

Monsieur COURTILLAT présente le projet de la boucle cyclable communautaire d'environ 35 km visant un public familial pour une sortie à la journée. Six communes de la Communauté de Communes seront traversées ainsi que la commune de la Chapelle-Montlinard. Trois communes devront réaliser des aménagements pour accueillir des aires d'arrêt : Sancergues, commune de départ de la boucle, Argenvières et Jussy. Les équipements minimum comprennent des garages à vélo, des tables, chaises et poubelles. Quelques aménagements de sécurité pourraient aussi être réfléchis.

Le budget de la boucle avoisinerait 30 200€ réparti ainsi : panneaux de signalisation 14 200€, voirie 4 000€, aires d'arrêt 12 000€. Un contrat régional du Pays Loire Val d'Aubois financerait à hauteur de 40 % les dépenses. Une estimation fourchette estimerait de 170€/jour à 420€/jour les retombées économiques soit de 10 000€ à 26 000€ pour la période estivale.

Le projet prévoit un groupement de trois Communautés de Communes soit la Communauté de Communes BERRY LOIRE VAUVISE, Les Portes du Berry, la Communauté de Communes des Trois Provinces qui effectuerait un groupement de commande pour mettre en place chacune de leur boucle cyclable.

L'objectif serait que la boucle soit active pour la saison touristique 2015 car l'engagement de financement du P.L.V.A expirera en décembre 2015. Des « fiches carrefour » et des topoguides (charte de bonne conduite, coordonnées géographiques, points touristiques, ...) doivent être établis dans ce but.

- **COMMISSION ACTION SOCIALE : COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE**

Mme JAMET fait appel à la disponibilité de tous et recueille le nom des bénévoles pour participer à la collecte de la Banque Alimentaire du vendredi 28 et samedi 29 Novembre 2014 à AUCHAN et INTERMARCHÉ.

- **COMMISSION GYMNASSE**

M.VIGNEL présente le règlement intérieur du gymnase, la convention d'utilisation du gymnase par les associations ainsi que la répartition de la participation des associations aux frais d'utilisation (130€ pour le Judo, Tennis et Volley, 70€ pour la Gym, 30€ pour le Tir à l'Arc et 10€ pour le Basket) élaborés par la Commission Gymnase. Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le règlement, la convention et la répartition.

De plus, M.VIGNEL présente le devis qui a été retenu par la commission pour la réfection de portes et fenêtres du gymnase, celui de M. BEAUGER variante 2.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide avec:

ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	28

D'autoriser Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Président, à signer le devis.

M. VIGNEL termine en informant que l'APAVE doit venir faire un diagnostic des installations sportives. A la suite de ce diagnostic, la commission pourra établir les futurs projets d'investissements comme la création d'un WC handicapé, la réfection du terrain extérieur....

- **SPANC**

M DELAVault présente montants de subvention accordés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour le SPANC. La commission fixe une réunion de Mardi 2 Décembre à 16h30 à St Martin des Champs pour l'élaboration du règlement et fixer les montants de prestation facturés aux habitants.

- **DELIBERATION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET 2014**

Le montant prévu au budget pour le remboursement des emprunts du gymnase a été sous-estimé. De ce fait, M.CHARACHE demande au Conseil Communautaire d'effectuer une décision modificative budgétaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, la délibération suivante est adoptée

- Section d'investissement – Dépenses

Chapitre 20 :
Article 2031 – 300€

- Section d'investissement – Dépenses

Chapitre 16 :
Article 1641 + 300€

- **DELIBERATION POUR ADHESION A GROUPAMA POUR UNE ASSURANCE DU PERSONNEL ET UNE ASSURANCE AUTO-MISSION**

Monsieur CHARACHE présente le devis retenu pour l'assurance du personnel par le Bureau, soit GROUPAMA ainsi que les montants estimatifs de cotisation annuelle. En outre, M.CHARACHE présente une proposition de GROUPAMA pour assurer les déplacements de travail communautaire pour tous les délégués et personnels de la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil communautaire décide :

1 – D'assurer le personnel de la collectivité avec une franchise de 10 jours et en ajoutant, en option, la prise en charge du supplément familial, les primes et indemnités fixes et maintenues en cas d'arrêt ainsi que les charges patronales à concurrence de leur montant réel.

2 – D'assurer les trajets des élus et personnels communautaires dans le cadre de leurs missions.

- **DELIBERATION POUR PRENDRE LA COMPETENCE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide avec:

ABSTENTION 0

CONTRE 0

POUR 28

de prendre la compétence suivante :

1 - groupe de compétences obligatoires

1-1 aménagement de l'espace

Infrastructure de recharge de véhicules électriques

- **Schéma de mutualisation**

Suite au courrier de la préfecture adressé à toutes les collectivités sur « l'élaboration avant mars 2015 des rapports et schémas de mutualisation prévu par la loi n°2012-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales », le Conseil Communautaire prévoit une commission de réflexion sur les projets de mutualisation.

- **Tour du canton VELO CLUB ANNOIX**

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité un tour du canton à partir de 2015 et donc une subvention de la Communauté de Communes attribuée au club de 2 700€. Pour 2015, il est décidé que le départ et l'arrivée se dérouleraient à SANCERGUES suite à la proposition de Monsieur le Président et l'inauguration, le même jour à SANCERGUES, d'une rue en hommage à Albert BOURLON.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Il est proposé de réfléchir à un groupement de commandes pour l'instruction des dossiers d'urbanisme (alignements...)

Il est proposé que la Communauté de Communes organise la formation phytosanitaire pour les différents personnels des communes après renseignement à la chambre d'agriculture ou auprès du CNFPT.

Merci de votre attention, un pot de l'amitié a clôturé cette séance.

La séance est levée à 21 h 00

*Compte-rendu certifié conforme par le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE pour être affiché
Le 01 Décembre 2014 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE
Jean-Luc CHARACHE*